



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03251

Numéro SIREN : 480 624 600

Nom ou dénomination : A.D.S.I. ANALYSE DECISIONNELLE ET SYSTEMES
D'INFORMATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2017 sous le numéro de dépôt 1707



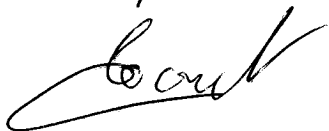
Comptes annuel 2016

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

ADSI

116, rue de Verdun
92800 PUTEAUX

certifiés conformes à l'original

 Florent Vercors

Certifié conforme
à l'original

 Martin PARARO

open conseil

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
9 rue Lasson - 75012 Paris

Agence Champigny :
10-14 Avenue Roger Salengro - 94500 Champigny-Sur-Marne

Agence Paris Ouest- La Défense :
5 quai Dion Bouton - 92800 Puteaux

Agence Paris Est - Marne la Vallée :
31 Av André-Marie Ampère - 77420 Champs sur Marne

Tél. 01 58 53 57 57

Fax. 01 58 53 57 58

E-mail : info@openconseil.com

Web. www.openconseil.com

 Sommaire

Etats de synthèse	1
Bilan	2
Compte de Résultat	4
Annexe	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Autres informations	15

Comptes annuels

2016

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etats de synthèse

Bilan

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 917	8 917		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	130 319	127 977	2 342	30 439
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	6 740	1 468	5 272	2 552
Autres immobilisations corporelles	69 155	48 089	21 066	17 589
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 250		8 250	8 250
Autres titres immobilisés	19 979		19 979	19 979
Prêts	39 989		39 989	
Autres immobilisations financières	12 680		12 680	11 960
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	631 001	2 850	628 151	496 822
Fournisseurs débiteurs				120
Personnel				17
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 291		12 291	12 450
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 629		17 629	16 545
Autres créances	24 135		24 135	19 800
Divers				
Avances, acptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	560 615		560 615	324 119
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	121 213		121 213	101 537
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				

Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	5 074
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	303 144	
Report à nouveau		149 615
Résultat de l'exercice	153 865	158 455
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions		
Provisions pour risques	3 600	
Provisions pour charges		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	48 075	30 399
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 937	120 964
<i>Personnel</i>	77 442	69 684
<i>Organismes sociaux</i>	82 802	83 976
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	142 564	98 209
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	22 580	30 584
Dettes fiscales et sociales	325 388	282 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 941	
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	389 660	215 221
Ecart de conversion - Passif		

Compte de Résultat

	2015 Montants en euros	% 2015	2016 Montants en euros	% 2016	Différence 2016 2015
PRODUITS					
Ventes de marchandises	1 257	0,05			1 257
Production vendue	2 759 082	99,95	2 367 329	100,00	391 753
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits			7 449	0,31	-7 449
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
CHARGES					
Autres achats & charges externes	951 277	34,46	662 971	28,01	288 306
Impôts, taxes et vers. assim.	18 385	0,67	36 977	1,56	-18 591
Salaires et Traitements	1 178 558	42,70	1 080 051	45,62	98 507
Charges sociales	371 279	13,45	368 715	15,58	2 565
Amortissements et provisions	42 653	1,55	44 620	1,88	-1 967
Autres charges	32		32		
Produits financiers	67		230	0,01	-162
Charges financières	30				30
Opérations en commun					
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	3 600	0,13	1 940	0,08	1 660
Participation des salariés	21 976	0,80	16 977	0,72	4 999
Impôts sur les bénéfices	18 751	0,68	4 271	0,18	14 480

Comptes annuels

2016

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ADSI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 473 610 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 153 865 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 376 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au 01/10/2015	Augmentation	Détermination	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 236			139 236
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 575	4 165		6 740
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 659			1 659
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 759	13 737		67 496
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 250			8 250
- Autres titres immobilisés	19 979			19 979
- Prêts et autres immobilisations financières	51 949	720		52 669

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 902	720	18 622
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 796	28 098		136 894
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23	1 445		1 468
- Installations générales, agencements aménagements divers	684	216		900
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 144	10 044		47 188
- Emballages récupérables et divers				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 858 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	39 989		39 989
Autres	12 680		12 680
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	631 001	631 001	
Autres	54 054	54 054	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 213	121 213	
Prêts accordés en cours d'exercice	40 633		
Prêts récupérés en cours d'exercice	644		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	21 161
Etat - produits à recevoir	15 172

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au 01/10/2015	Provisions au 30/09/2016
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	3 600	3 600
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles	3 600	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 903 002 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 937	129 937		
Dettes fiscales et sociales	325 388	325 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 016	58 016		
Produits constatés d'avance	389 660	389 660		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	48 075			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 889
Dettes provis. pr congés à payer	53 521
Charges sociales s/congés à payer	20 208
Charges sociales - charges à payer	3 395
Etat - cfe	1 900
Etat taxe foncière	3 000
Etat cvae	5 573
Etat taxe apprentissage	4 350
Etat formation pro continue	7 757
Clients -Avoirs à établir	8 254

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance	118 173		
Charges constatées d'avance	3 040		

Produits constatés d'avance

	Produits constatés d'avance	Produits constatés d'avance	Produits constatés d'avance
Produits constatés d'avance	389 660		
Pca			

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ADSI

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 116, rue de Verdun

92800 PUTEAUX

480 624 600 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 DÉCEMBRE 2016**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 153 865 €, de la manière suivante :

Origine de l'affectation

- Résultat de l'exercice bénéficiaire de	153 865.00 €
- Un compte « Autres réserves » antérieur bénéficiaire de	303 144.00 €
	457 009.00 €

Affectation du résultat

- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de :	457 009.00 €
--	--------------

En conséquence :

Le compte « Autres réserves » s'élève à 457 009 euros.

Les capitaux propres de la société sont de 567 009 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Certifiée conforme
La Gérance



ADSI

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 116, rue de Verdun

92800 PUTEAUX

480 624 600 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 760 340 € contre 2 367 329 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 16.60 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 2 562 186 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 42 653 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 1 448 765 € à 1 549 838 €, soit une progression de 6.98 %, alors que l'effectif moyen est passé de 17 à 18 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 198 154 € contre 181 413 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 9.23 %.

Le résultat financier, d'un montant de 38 €, contre 230 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 198 192 €, contre 181 643 € au 30 septembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -3 600 €, contre -1 940 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 18 751 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 153 865 €, représentant 5.57 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -2.90 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 158 455 €, soit 6.69 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

HP

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Rappel des participations existantes

Notre société détient le contrôle de ADSI OUEST.

Le pourcentage de capital détenu par notre société s'élève à 55 % du capital de la société contrôlée.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 153 865 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Origine de l'affectation

- Résultat de l'exercice bénéficiaire de	153 865.00 €
- Un compte « Autres réserves » antérieur bénéficiaire de	303 144.00 €

	457 009.00 €

Affectation du résultat

- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de :	457 009.00 €
--	--------------

En conséquence :

Le compte « Autres réserves » s'élève à 457 009 euros.

Les capitaux propres de la société sont de 567 009 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DL
Mr

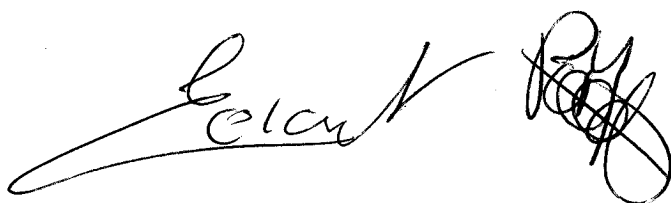
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une nouvelle convention visée audit article a débuté au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2016.

La Gérance

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a cursive script that appears to read 'Gérard'. The signature on the right is a more complex, stylized cursive script.